



Arnaque sur le prix affiché

Par **danielandre**, le **08/06/2017** à **19:33**

Bonjour,

Dans un supermarché j'ai acheté des bananes en sachet. Le prix était indiqué sur étiquette (1,08 €) ainsi que le poids (0,678 kg) et le prix au kilo (1,59 €) Or, la vendeuse a pesé le produit (0,680 kg) et a facturé ce sachet 1,49 € à 2,19 € le kilo. Bien sûr, je n'en suis pas à 40 centimes près, mais comme c'est la seconde fois que cela se produit, ma question est : la vendeuse avait-elle le droit d'agir ainsi ? Pour information, je me suis rendu compte de cette arnaque qu'une fois chez moi.

Merci de me renseigner.

Par **Visiteur**, le **08/06/2017** à **20:38**

Bsr,

Pourquoi ne retournez vous pas vous plaindre avec sachet et ticket de caisse ?

Par **danielandre**, le **08/06/2017** à **23:52**

Bonsoir,

parce que j'avais déjà entamé le sachet et j'ai estimé qu'il était trop tard...

Par **Tisuisse**, le **09/06/2017** à **07:24**

Si cela s'est produit déjà 2 fois, cela se reproduira encore. Donc, retourner racheter uniquement des bananes emballées dans un sachet et voyez comment cela se passe en caisse. Si nouvelle erreur, alors réclamez tout de suite à la caisse quitte à bloquer la file d'attente.

Par **danielandre**, le **09/06/2017** à **09:44**

Bonjour,
merci pour votre réponse - bien sûr que je vais le faire, mais je voudrais avoir des arguments tels que le texte de loi sur les prix affichés par exemple